
ICANN70 | Forum virtuel de la communauté - Séance plénière d'ouverture du GAC
Lundi 22 mars 2021 – 09h00 à 10h00 EST

GULTEN TEPE :

Je suis Gulden Tepe de l'équipe de soutien du GAC.

Bonjour, bon après-midi et bonsoir. Bienvenue à la séance plénière et inaugurale du GAC de l'ICANN70 en ce lundi 22 mars à 14 h UTC. Étant donné que ces séances sont publiques et que d'autres membres de la communauté de l'ICANN peuvent y être présents, l'équipe de direction du GAC et le personnel de soutien encouragent les représentants du GAC à indiquer leur nom et leur affiliation dans la fenêtre du chat afin de faciliter le registre des présences.

Si vous souhaitez poser une question ou faire un commentaire, veuillez le taper dans le chat en bas de la fenêtre Zoom en ajoutant au début et à la fin de votre phrase le mot « Question » ou « Commentaire » comme indiqué dans le chat.

Le service d'interprétation simultanée pour les séances du GAC est disponible dans les six langues de l'ONU et le portugais. Les participants peuvent sélectionner la langue dans laquelle ils souhaitent écouter ou parler en cliquant sur l'icône d'interprétation situé sur la barre d'outils de Zoom.

Si vous souhaitez parler, veuillez lever la main dans la salle Zoom. Lorsque vous serez appelé par votre nom par les facilitateurs de la

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

séance, veuillez activer le micro et prendre la parole. Veuillez dire votre nom pour l'enregistrement ainsi que la langue dans laquelle vous allez parler si ce n'est pas l'anglais. Parlez clairement et à une vitesse raisonnable pour permettre une interprétation exacte de vos propos et assurez-vous de mettre en muet tous vos autres dispositifs.

Finalement, cette séance, à l'instar de toutes les activités de l'ICANN, est régie par les normes de conduite requises par l'ICANN. En cas de perturbation pendant la séance, notre équipe technique désactivera le micro de tous les participants.

Cette séance sera enregistrée. Les enregistrements et les transcriptions seront disponibles sur la page de la réunion ICANN70.

Maintenant, je vais donner la parole à la présidente du GAC, Manal Ismail. Manal, s'il vous plaît.

PRESIDENTE MANAL ISMAIL : Merci Gulden.

Bonjour, bon après-midi, bonsoir à tous. Soyez les bienvenus à la séance plénière de la réunion du GAC réalisée dans le contexte du forum virtuel de la communauté de l'ICANN, l'ICANN70. On s'est réunis pour la dernière fois en personne il y a un an. J'espère bien que vos familles et vous êtes en bonne santé. Je vous remercie de continuer à participer malgré les circonstances et les fuseaux horaires.

Pendant cette séance, nous aborderons certaines questions administratives pour que vous puissiez participer correctement dans

la salle Zoom. Par la suite, on révisera un peu le programme, on mettra en évidence des séances importantes pour les GAC et aussi, nous allons parler des différentes situations depuis la dernière réunion publique de l'ICANN. Nous allons également aborder l'état actuel des PDP de la GNSO et de la ccNSO, nous allons aborder les questions prioritaires pour le GAC, on va aborder aussi les priorités administratives qui valent la peine d'être mentionnées et on va résumer le travail réalisé pendant la période intersession. Et pour finir, on va réviser le processus de rédaction du communiqué du GAC qui sera une expérience pilote pour la prochaine séance.

Cette fois-ci, on a davantage de diapositives pour vous permettre de vous concentrer et de mieux suivre la séance. Mais aussi, je voudrais que vous teniez compte des documents d'information que vous avez reçus. Ces documents servent comme point de référence. Au cours de la réunion, il y aura un lien sur le site web du GAC ; je vous demande d'en tenir compte et de la réunion aussi.

Normalement, nous commençons par une présentation de tous les participants mais cette fois-ci, nous allons tout simplement enregistrer la présence de ceux qui participent dans la salle Zoom. Nous vous demandons donc de mettre le pays ou l'organisation à laquelle vous appartenez à côté de votre nom parce que ceci nous aidera à identifier les membres et les observateurs du GAC pour voir le compte de l'assistance, pour identifier qui demande la parole et pour donner la priorité aux demandes du GAC pendant les séances.

Pendant toute la réunion, les membres du GAC et les observateurs pourront profiter des services linguistiques disponibles. Il y a l'interprétation simultanée dans les six langues des Nations Unies et le portugais. Profitez de ce service disponible qui est intégré à la plateforme Zoom.

Je vais m'arrêter ici et je vais passer la parole à Gulden pour qu'elle vous donne les indications pertinentes sur les fonctions de Zoom, pour que vous soyez familiarisés avec ce format virtuel et pour que vous sachiez la manière de mieux profiter du service d'interprétation disponible. Gulden, allez-y s'il vous plaît.

GULTEN TEPE :

Merci Manal. J'espère que vous pourrez tous profiter de cette partie de la séance. Je vais passer en revue certains aspects logistiques ayant trait à la connexion à distance parce qu'il y a de nouveaux membres du GAC et cela peut servir également comme rappel pour ceux qui les connaissent déjà. On a abordé ces points dans des séances pour les nouveaux participants de la semaine dernière. Il y aura aussi les enregistrements sur le site du GAC, et je vais vous montrer le lien.

Ici, vous avez le site web. Souvenez-vous d'avoir la séance déjà démarrée sur le site. Et pour savoir si vous êtes connecté, votre nom sera inclus dans cette section de la page. Là, vous voyez « Bienvenue Gulden ». Sinon, vous ne pourrez pas voir quelques documents qui ne sont pas publics ; une fois la séance conclue, ils seront publiés. Là, vous pouvez voir mon nom qui apparaît dans cette section.

Je vais défiler un peu dans la page. Là, vous devez utiliser les réunions et registres et si on entre ici, vous pouvez accéder à l'ordre du jour des réunions de l'ICANN. Dans cette partie-là qui fait référence à l'addition, on peut voir aussi tous les documents des réunions précédentes. Je vais me déplacer un petit peu sur l'écran. À gauche, vous pouvez télécharger l'ordre du jour pour les réunions en format PDF. Et sous la section d'introduction, vous trouverez tous les documents d'information, à savoir des ressources de référence qui sont signalées justement sur cette page. Vous pouvez voir le programme des réunions du GAC ainsi que le programme général de l'ICANN70. Certains membres m'ont demandé cette information aujourd'hui.

Je vais continuer. Vous pouvez voir ici qu'il y a un guide pour savoir comment participer virtuellement. Là, vous voyez une section informative. On a publié tous les documents d'information en anglais et cela vous donne une idée des questions qui seront abordées pendant nos séances de l'ICANN70. Comme exemple, je peux vous montrer la séance plénière inaugurale du GAC et vous voyez là les différents points de l'ordre du jour qui seront abordés. Vous trouverez les documents d'information en anglais et les documents traduits également.

Pour ce qui est de la salle Zoom, je crois que vous y êtes déjà familiarisés mais ce n'est qu'un simple rappel, il y a un icône de main levée là où vous voyez les réactions – je dois dire que c'est un peu caché. Mais vous devez cliquer là-dessus et vous pourrez trouver l'icône de la main levée. De cette manière, je lève la main.

Je vous prie d'ajouter le pays, l'affiliation ou l'organisation que vous représentez à côté de votre nom. Merci Manal de l'avoir rappelé. Vous pouvez cliquer sur « + » et là, vous trouverez davantage d'options, comme actualiser votre nom, le modifier et aussi ajouter d'autres données qui peuvent être intéressantes. Si vous mettez GAC entre parenthèses, ceci nous aidera avec les enregistrements. Si vous avez besoin d'aide, avec plaisir je vais le faire.

Vous pouvez aider les interprètes en suivant les principes suivants. Assurez-vous que le micro soit en fonctionnement, dites la langue dans laquelle vous allez parler si ce n'est pas l'anglais, cela aidera beaucoup les interprètes pour savoir ce qu'ils doivent faire. Mettez en muet les téléphones et les tablettes et veuillez éteindre les notifications à travers les configurations.

Si vous allez lire une déclaration, essayez de nous la faire parvenir au préalable. Lisez à une vitesse normale. Si vous parlez dans une langue qui n'est pas l'anglais, dites-le avant. Pourquoi ? Parce qu'il y a un temps de bouton que les interprètes doivent gérer pour pouvoir donner le service d'interprétation. Les orateurs doivent s'assurer de faire une pause après la déclaration qui n'est pas en anglais et avant de passer la parole à l'orateur suivant.

La première partie sans pause sera coupée si vous parlez dans une autre langue. On a bien amélioré le service d'interprétation à distance, on a fait une démonstration dans l'appel où on a établi l'ordre du jour. Merci énormément au département des services linguistiques.

Il y a de nouvelles fonctionnalités sur Zoom. On a un nouvel icône qui indique l'interprétation. Avant cet appel, je ne le trouvais pas parce que j'ai oublié de mettre à jour l'application de Zoom. Vous pouvez cliquer [ici](#) pour sélectionner la langue. Dans le menu, on a les six langues des Nations Unies ainsi que le portugais et vous avez l'option de mettre en muet l'audio original.

Avant de parler, vous devez sélectionner la langue dans laquelle vous allez parler. Par exemple moi, je parle anglais et j'ai choisi l'anglais ; de cette manière, les participants vont m'entendre en anglais. S'ils sélectionnent le français ou l'espagnol, ils vont écouter également les interprètes dans les langues choisies. Vous entendrez ma voix au fond et vous pouvez me mettre en muet si vous sélectionnez l'option de mettre en muet l'audio original et n'écoutez que l'interprétation au cas où vous le souhaiteriez.

Il y a une chose clé à se rappeler. Si un orateur oublie de sélectionner sa langue, tout le monde devrait habiliter l'audio original pour pouvoir l'entendre. Il se trouve sous l'icône « interprétation ».

Assurez-vous d'avoir mis à jour la version Zoom ; je veux le souligner encore une fois pour que toutes les fonctions soient disponibles. Si vous avez des problèmes ou des inconvénients, ceci peut être dû au manque d'avoir installé la mise à jour de Zoom. Dans ce cas, vous aurez peut-être des difficultés pour participer à la réunion. Si vous ne pouvez pas télécharger la nouvelle version de Zoom et si vous êtes connecté par téléphone, veuillez lire l'information pertinente dans le programme pour trouver les alternatives. J'ai partagé ces détails dans

nos rappels pour que ce soit partagé avec les membres du GAC. Et si d'autres participants ne peuvent pas télécharger l'application Zoom, alors on va leur faciliter l'audio MP pour l'écoute.

Cela dit, j'ai fini ma partie de la présentation. Si vous avez des doutes, vous n'avez qu'à me le dire à travers le chat et vous pouvez envoyer un courriel à GAC_support@icann.org. Merci.

Manal, à vous.

PRESIDENTE MANAL ISMAIL : Merci beaucoup Gulden. Tout ce que vous avez dit a été très utile. Je vois aussi sur le chat qu'il y a Fred Baker, le président du RSSAC, qui est l'agent de liaison qui se propose pour travailler avec nous. Il y a aussi une personne qui vient pour la première fois au GAC et qui vient de la Commission de l'agence de régulation des télécommunications de la Mongolie ; soyez la bienvenue. Malheureusement, nous ne pouvons pas souhaiter la bienvenue à toutes les personnes présentes, mais nous sommes très heureux de vous avoir tous ici présents pendant cette session.

Maintenant, nous allons aborder le programme par séance. Nous allons être réunis du 22 mars au 25 mars. Vous avez ici l'emploi du temps qui est aussi indiqué avec le fuseau horaire de Cancún. Je regrette qu'il y ait des personnes qui ne puissent pas nous rejoindre pendant les horaires de travail habituels.

Nous commençons toutes nos séances à 14 h. Il y a aussi toutes les séances concernant la rédaction du communiqué et d'autres thèmes

d'intérêt pour le GAC. Vous pouvez voir aussi qu'il y a différentes couleurs pour différentes séances pour nous assurer que vous puissiez établir la différence entre ces sessions: les sessions plénières, communautaires, conjointes, il y a des séances qui concernent la rédaction du communiqué ou d'autres points.

Les autorités du GAC vont faire une mise à jour de 30 minutes tous les jours entre 12 h 45 et 13 h 15 UTC le 23, le 24 et le 25 mars, c'est-à-dire à partir de demain. Les membres et les observateurs du GAC qui ne pourraient pas assister à l'heure habituelle pourront bénéficier de ces mises à jour.

Toutes les réunions qui seront faites en dehors des horaires qui sont ici indiqués n'auront pas d'interprétation et ne seront pas considérées comme des réunions officielles. Il y aura bien sûr le soutien de l'équipe de soutien du GAC comme d'habitude, une excellente équipe. Il y a des séances aussi qui abordent des thèmes importants. Nous pouvons par exemple mentionner les séries ultérieures, le programme des nouveaux gTLD. Il y aura aussi des réunions bilatérales, une réunion avec le Conseil d'Administration, une autre réunion avec la GNSO et une troisième réunion avec l'ALAC.

En ce qui concerne les groupes de travail du GAC, ils vont avoir des réunions officielles comme d'habitude. L'idée est d'informer le GAC de tout ce dont il faut l'informer. Tous les membres sont invités à participer ou à réviser de manière individuelle s'ils le veulent les pages où sont situés les documents de travail. Il y aura une mise à jour du groupe de travail sur la sécurité publique.

À la différence des réunions en présence, c'est difficile d'être toujours concentré, focalisé pendant de longues heures pendant ces réunions virtuelles. C'est pourquoi nous aurons une pause de 30 minutes entre les séances pour nous assurer que vous puissiez vous lever un peu, prendre un petit café et avoir le temps de vous reconnecter à la salle Zoom pour la prochaine séance.

On nous a attribué 45 minutes aujourd'hui pour pouvoir avoir une réunion sociale informelle du GAC. L'idée est que tout le monde puisse se connaître, se présenter dans une ambiance moins formelle. La séance n'est pas marquée sur le programme officiel. Nous voulons savoir si vous voulez que l'on répète cette réunion dans les prochaines réunions de l'ICANN. Nous vous demandons aussi des commentaires sur cette séance.

Et enfin, pour la séance de clôture, nous aurons l'occasion de faire un suivi des accords, des prochaines mesures à prendre, des questions qui ont été débattues pendant cette réunion, et nous aurons aussi l'occasion – tous les membres du GAC – de pouvoir réfléchir sur la manière d'organiser et de partager des idées sur des réunions à venir.

Je vous demande maintenant d'avancer à la prochaine diapositive s'il vous plaît pour que vous voyez un petit peu quels sont les PDP de la GNSO qui sont divisés en trois catégories. Et merci pour ces documents qui nous ont été fournis pendant la semaine de préparation.

Vous avez les trois PDP. Il y en a qui en sont à l'étape de clôture déjà. Il y a ceux qui concernent les procédures sur les séries ultérieures de

nouveaux gTLD, la révision des mécanismes de protection des droits dans tous les gTLD. Les PDP en cours incluent les PDP sur données d'enregistrement des gTLD. Dans ces cas-là, nous l'avons appelé EPDP étape 2A. Et il y a la piste de travail sur les mécanismes de correction des droits des OIG. Les prochains PDP concernent la politique de transfert; l'idée est que les titulaires de nom de domaine puissent directement transmettre ce nom de domaine d'un bureau d'enregistrement à un autre directement sans problème. Et l'autre PDP concerne les noms de domaine internationalisés ou IDN. C'est la piste de travail 2 et nous parlons des variantes des IDN et de la modification des critères de mise en œuvre de ces IDN et toutes les exigences imposées aux parties.

Il y a ensuite une réunion bilatérale avec la GNSO mercredi prochain où il y a des thèmes que nous aborderons. Cela inclut le EPDP, la phase 2 et la phase 2A, l'utilisation malveillante du DNS, tout ce qui concerne l'équipe de la définition de la portée de l'exactitude du WHOIS.

Les autorités du GAC et notre agent de liaison avec la GNSO se préparent pour cette réunion de manière semblable à la préparation qu'ils ont eu pour d'autres séances. Si vous avez des questions en particulier, vous pouvez les poser. Je crois que cette approche a été appropriée et qu'on la répétera dans d'autres séances.

Maintenant, nous abordons la prochaine diapositive. Cela concerne la ccNSO et ses PDP. Ici, nous en avons deux : le ccPDP3 qui élabore des mécanismes de révision pour les décisions concernant la délégation,

le transfert, la révocation et le retrait des ccTLD ; et le ccPDP4 qui concerne la mise à jour des critères des procédures et la documentation pour le processus de la sélection des chaînes de caractères des ccTLD IDN. Le rapport de progrès et les mises à jour de la ccNSO sur les deux groupes de travail sont programmés pour le 15 avril à 8 h UTC avec une durée de 90 minutes. Les invitations ont déjà été envoyées aux membres du GAC et l'on enverra aussi des rappels après l'ICANN70.

Et maintenant, nous passons à la prochaine image où il y a les questions prioritaires pour le GAC. Vous savez peut-être qu'il y a ici les séries ultérieures du programme des nouveaux gTLD. Il y a trois séances consacrées à ce sujet. Il y a aussi tout ce qui concerne le RDS WHOIS et la protection des données qui est liée au processus du EPDP. Il y a une séance consacrée à ce thème. En ce qui concerne l'atténuation de l'utilisation malveillante du DNS, nous avons consacré deux séances. [coupure audio] Ici, nous allons aborder tout ce qui concerne les thèmes prioritaires. Nous allons essayer de parler brièvement de tous ces points-là. Prochaine diapositive s'il vous plaît.

Ici, vous avez les procédures concernant les séries ultérieures pour déterminer à quel moment l'ICANN va mener à bout la nouvelle série de demande de nouveaux gTLD et quelles sont les modifications qu'il faut apporter au guide de candidature de la série précédente. Comme vous le savez, c'est un sujet qui est vraiment prioritaire pour le GAC. Cela concerne le travail au sein de la GNSO concernant la détermination des normes de candidature pour les prochaines séries. Et il y a des membres du GAC qui participent de manière active dans le

processus des SubPro. Le groupe de travail a présenté son rapport final au conseil de la GNSO le 18 janvier, et le 16 février, le GAC a communiqué au conseil de la GNSO que certains membres du GAC avaient dit que certains espaces de ce rapport ne tenaient pas compte de certains points du GAC et que cela pouvait donner lieu à un avis du GAC à cet égard. Parmi ces domaines, il y a la clarté, la flexibilité et la souplesse du processus de candidature, les engagements d'intérêt public, les alertes précoces du GAC, les génériques fermés et les enchères.

Le Conseil a adopté le rapport final le 18 février et le 1^{er} mars, ceux qui s'occupent de ce sujet ont effectué un séminaire web de préparation pour les membres du GAC qui s'occupaient du rapport final du travail du EPDP sur les séries ultérieures pour se centrer sur les domaines d'intérêt pour le GAC et tout ce qui peut être d'intérêt potentiel pour un futur avis du GAC. Il faut souligner que le Conseil d'Administration probablement entamera une phase de conception opérationnelle sur la base de ces recommandations et il se peut qu'il y ait un autre forum de commentaires publics pour que le Conseil d'Administration tienne compte de ces recommandations et des commentaires qui peuvent être faits.

Pendant la semaine, nous aurons trois séances sur les SubPro au sein du GAC et l'idée est de pouvoir discuter de manière profonde de toutes ces priorités du GAC. Nous allons aussi tenir une séance bilatérale avec le Conseil d'Administration et ce sera l'occasion pour nous et pour tous les membres du GAC d'aborder des points

spécifiques du débat concernant différents thèmes fortement importants pour le GAC.

Avant d'aborder la prochaine image, je vous demande de bien vouloir réviser ce qu'est le tableau de bord, à savoir l'annexe A du rapport. C'est un document clé. Il y a là beaucoup de références concernant ce thème en particulier.

Je vous demande maintenant de passer à la protection des données. Bien sûr, les données d'enregistrement de domaines publics sont indispensables pour pouvoir attribuer des contenus, des services. Dans ce cas particulier, nous avons besoin d'équilibrer la protection des données et la protection de l'intérêt public pour ce qui est de la cybersécurité, la confiance du consommateur, la confiance des utilisateurs, la protection des consommateurs et des entreprises. Ce qu'il faut voir ici, c'est quel est le travail [coupure audio] à faire pour respecter toute la législation. Nous avons la phase 1 du EPDP, et la phase 2 du EPDP a été terminée et a donné lieu à deux ensembles de recommandations.

Il y a trois points qui n'ont pas été résolus lors de la phase 2. L'un concerne la différence entre les personnes physiques et les personnes morales et l'autre concerne la possibilité d'avoir des contacts pour avoir une adresse électronique unique anonymisée pour établir le contact. Les deux ont donné lieu à la création d'une nouvelle phase que nous avons appelée l'étape 2A. Ceci a trait à l'exactitude des données, c'est-à-dire le domaine de travail de l'exactitude. Il y aura sans doute une équipe qui se chargera de la portée. Le président de

l'étape 2A fera une présentation pendant la réunion de mercredi du conseil de la GNSO et sur la base de ce rapport, le conseil fera l'évaluation des progrès et des prochaines étapes à suivre, même s'il y aura plus de temps pour le EPDP ou si cet EPDP sera conclu. Le GAC, bien entendu, s'attend à ce que le processus continue.

Pendant cette semaine, pour les séances bilatérales, l'objectif sera de déterminer les inquiétudes par rapport aux politiques publiques concernant les événements récents et que les parties pertinentes participent pour pouvoir trouver une solution au problème de politiques encore en cours.

Nous passons à l'image suivante, à savoir l'atténuation de l'utilisation malveillante du DNS. Il s'agit là d'un thème très important pour le GAC étant donnée que l'utilisation malveillante du DNS présente une menace pour les consommateurs, pour les utilisateurs particuliers et commerciaux et qu'il affecte aussi la confiance dans le système du DNS. C'est une menace à la sécurité, à la stabilité et la résilience de l'infrastructure du DNS.

Il n'y a pas encore d'accord au sein de la communauté pour savoir de quoi s'agit exactement l'utilisation malveillante du DNS. Il y a un grand nombre de débats en cours à propos de la définition, de la mesure, de la notification, de l'efficacité des dispositions contractuelles en vigueur, de l'applicabilité, de l'application et des mesures volontaires appliquées par les membres de l'industrie. Il y a un rapport du SSAC qui donner des informations pour le travail futur.

C'est peut-être la mise en œuvre de recommandations pertinentes liées aux différentes révisions, le RDS2 et le SSR2 également.

Il y a aussi la considération d'un thème important, à savoir l'exactitude des données d'enregistrement. Les autorités du GAC font le suivi avec la GNSO pour être au courant de l'état de situation du travail d'un document sur le cadre qui va présenter des mécanismes alternatifs pour discussions au sein de la communauté sur une question tellement importante. Quels sont les objectifs de notre réunion ? Considérer la possibilité de faire des commentaires de la part du GAC par rapport aux recommandations de la révision SSR2, les prochaines étapes, y compris une proposition concrète pour améliorer les politiques et les contrats et considérer les implications de la politique publique du DNS sur le HTTPS.

Au cours de cette réunion, on aura deux séances du GAC dédiées à cette question. Elles sont divisées de la manière suivante : la première mardi avec des informations sur le rapport final du SSR2, les commentaires et les discussions du GAC sur les prochaines étapes, des propositions concrètes pour atténuer l'utilisation malveillante du DNS et cela va inclure une présentation de la part du Japon ; et la deuxième séance se tiendra mercredi, à savoir une discussion sur les différents défis liés au DNS sur HTTPS et sur l'utilisation malveillante du DNS.

Si nous continuons et parlons de la protection pour les OIG, le GAC a fait un échange et le suivi de cette question pendant longtemps pour ce qui est des droits juridiques et des titulaires légitimes de nom de

domaine ainsi que pour des processus efficaces et exécutables pour résoudre des disputes. On a initié deux étapes pour la révision de tous les mécanismes de protection des droits. L'étape 1 est déjà finie. Cette étape s'est concentrée à la révision des mécanismes de protection des droits applicables aux gTLD qui ont été lancés dans la série de 2012. L'étape 2 qui va commencer sera ciblée sur la révision de la politique uniforme de règlement de litiges UDRP. Le groupe de travail de l'étape 1 a déjà présenté au conseil son rapport final et le conseil a approuvé toutes les recommandations présentées. D'autre part, le conseil a créé un domaine de travail séparé pour réviser les recommandations, notamment la 5 ayant trait au rapport final du groupe de travail du PDP sur les mécanismes de protection des droits des OIG et OING.

Le Conseil a de l'ICANN a démarré ce processus de consultation. Chris Disspain a également participé au travail du GAC. Et il y a eu une réunion au moins de février. Le Conseil d'Administration, comme je vous le disais, a initié formellement un processus de consultation par rapport aux statuts constitutifs en ce qui concerne l'avis du GAC sur la protection des OIG au second niveau. Le Conseil voudrait changer des notifications préalables à l'enregistrement comme c'était l'avis du GAC à une notification ultérieure à l'enregistrement. On commence donc ce processus de consultation pour voir si on peut arriver à une solution acceptable pour toutes les parties.

Le Conseil attend une réponse à la lettre qu'il a envoyée pour que le GAC précise s'il est d'accord avec cette action que le Conseil veut entreprendre. Ceci s'est passé pendant la période intersession depuis la dernière réunion. Il y a eu un appel où l'on a demandé s'il fallait

attendre le résultat du travail du PDP sur les mécanismes de protection de droits sur la piste de travail 2. On attend que ce travail soit fini pour pouvoir démarrer le processus de consultation. Pendant cette séance, on discutera du rapport final de l'étape 1 de la révision et on abordera également des démarches à suivre pour nous préparer pour l'étape 2.

Nous allons passer maintenant à la diapositive suivante s'il vous plaît. Ici, on parle de la mise en œuvre de la piste de travail 2. Il y a quelques années, pour pouvoir faire le transfert des fonctions IANA, il fallait quelque chose lié à l'organisation ICANN et les communautés. Toutes les SO et les AC doivent mettre en place des recommandations qui s'appliquent à leurs opérations.

Le rapport final de la piste de travail 2 a inclus quelques 100 recommandations individuelles dans huit domaines de travail qui ont requis l'attention et la considération du GAC. Avec l'outil de suivi dont nous disposons maintenant, on mène à bien l'accord sur la mise en œuvre entre ceux qui ont contribué à ce travail et on a avancé à 40 %.

L'équipe de travail des droits de l'homme et du droit international a commencé à débattre de la valeur centrale des droits de l'homme et l'on s'attend à ce qu'il y ait une évaluation et que l'on aborde les progrès de la mise en œuvre des recommandations dérivées de la piste de travail 2.

Maintenant, on passe aux priorités administratives. Là, il y a l'étape de conception opérationnelle, l'avis du GAC pour ce qui a trait aux conversations avec le Conseil d'Administration, les actions et les

décisions du GAC et la planification des réunions de l'ICANN. Ceci apparaît aussi à partir des discussions des tables rondes avec le PDG et les autorités des SO et AC.

L'étape de conception opérationnelle ODP, il s'agit d'un concept introduit à la communauté récemment. L'objectif est de permettre au Conseil d'Administration d'obtenir des informations pertinentes sur des questions liées aux ressources et aux opérations associées aux efforts de mise en œuvre des politiques. L'intention est de mettre en place ceci avant que le Conseil prenne des décisions sur les recommandations de politiques approuvées par la GNSO et que ceci soit initié à partir d'une demande du Conseil de l'organisation ICANN.

On s'attend à ce que l'ODP soit nécessaire pour des initiatives de mise en œuvre à grande échelle ou complexes ou très chères. Il y a des commentaires de la communauté et même du GAC. Le Conseil d'Administration considère le lancement de l'ODP mis à jour compte tenu des recommandations du SSAD sur l'étape 2 du EPDP et aussi des recommandations des procédures pour des séries ultérieures de nouveaux gTLD. Il y aura un processus d'évaluation qui sera fait dès que les deux ODP auront été complétées.

Nous passons maintenant à la diapositive suivante sur les priorités administratives. Ceci a trait à l'avis du GAC. Pour ceux qui ne connaissent pas le groupe d'interaction du Conseil et du GAC, il inclut un ensemble de membres du Conseil et des membres du GAC intéressés à ce sujet. Ce groupe s'appelle BGIG et il a été un point de

rencontre efficace pour mener à bien des discussions et pour établir la communication et la collaboration entre le Conseil et le GAC.

Récemment, ce groupe a développé une approche simplifiée pour discuter de certaines questions d'importance pour le GAC. Il s'est réuni le 11 mars à la lumière des questions des OIG. On a parlé de la clarté dans le processus et de la manière de représenter en détail ce processus. Dans ce sens, on a débattu de la possibilité d'avoir un diagramme de flux qui montre le processus et les délais pour les votes au Conseil d'Administration dans le cadre du processus de consultation. Et bien entendu, n'importe quel représentant du GAC peut faire partie de ce groupe.

Nous passons maintenant à tout ce qui a trait décisions et aux actions du GAC. Comme vous le voyez, la charge de travail du GAC augmente de plus en plus et les autorités se sont rendues compte qu'il fallait un instrument pour faire le suivi de toutes les demandes qui arrivaient. Et grâce à l'équipe de soutien géniale que nous avons, on a maintenant un nouvel outil, le radar d'actions et de décisions du GAC, qui a été développé pour pouvoir faire le suivi des actions en cours et des actions futures qui exigent l'attention et la décision du GAC.

Un document préliminaire sur cet outil a été révisé et a été soumis à une épreuve bêta ; il sera partagé avec tous les membres du GAC pour avoir les retours et les commentaires. En plus d'être un nouvel outil important pour le GAC, il servira pour déterminer les priorités collectives du GAC. Ceci permettrait de déterminer les priorités collectives du GAC et de faciliter l'identification de questions d'intérêt

pour des membres individuels du GAC et aussi possiblement mettre en exergue certains sujets politiques qui ne sont pas dans le radar du GAC. Le radar sera disponible être ligne comme document vivant et dynamique avec la fonctionnalité pour produire de temps en temps une version PDF sans connexion, hors ligne.

Pour finir, je voudrais signaler les priorités administratives de la communauté pour les SO et les AC. Elles se réunissent régulièrement avec la réunion de l'ICANN pour aborder tous les thèmes qui pourraient être importants pour le GAC. En plus de la table ronde de mars 2021, il y a eu différents thèmes ; la discussion publique de l'ICANN, il y a eu une consultation qui a été faite, il y a eu différentes opinions, il y a eu certaines caractéristiques spécifiques auxquelles s'attendait la communauté, on a rédigé les critères pour aborder les commentaires reçus et ces critères seront rediffusés pour que la communauté fasse ses commentaires. Nous pourrions profiter de cette occasion pour les remercier de toutes les contributions et tous les commentaires faits pendant l'ICANN69 qui se rapportaient à la manière de répondre à la question qui avait été posée à toute la communauté après l'ICANN69.

Un autre thème qui a été abordé dans la planification se rapportait à la collaboration entre les présidents des SO et des AC et il s'agissait aussi d'encourager la communauté à partager l'information sur chacun des groupes et des différents groupes de travail pour les prochaines procédures et pour voir comment nous pourrions améliorer le démarrage de nouveaux projets.

Le troisième point concernait une mise à jour de ce qu'était l'équipe de gestion de crise de l'ICANN. On nous avait dit quel était le travail de l'ICANN au sein de cette situation de la covid-19 et la manière dont on pouvait prendre des décisions pour continuer à avancer, surtout tenant compte des restrictions concernant les déplacements.

Quant au travail intersession, nous voulons remercier tous les membres du GAC de votre participation. L'ICANN a présenté différentes contributions, différents commentaires publics. Il y a eu aussi le travail communauté, ce qui inclut les contributions du GAC sur la stratégie des réunions publiques, les consultations que l'ICANN a faites sur les réunions publiques, l'étape de suivi opérationnel et la version préliminaire du plan financier et du budget de l'exercice fiscal 2021-2022. Nous avons reçu aussi différents messages sur différents points du EPDP de la GNSO dans son étape 2. Il y a tous les points qui concernent la protection des OIG au deuxième niveau et les procédures pour les séries ultérieures au programme des nouveaux gTLD. Nous avons vu sur la page web le lien et le travail que le GAC a fait à cet égard.

Il y a eu aussi un groupe intercommunautaire avec une partie des autorités du GAC et l'équipe de soutien qui a fait un suivi de tous les thèmes qui n'avaient pas pu être abordés lors de l'ICANN69, les séminaires web de préparation parmi lesquels nous pouvons mentionner ceux qui concernaient les SubPro, des événements de diffusion de l'ALAC et des appels qui ont été faits avant la réunion avec la GNSO, avec les autorités des l'ALAC, avec le groupe d'interaction du GAC et du Conseil d'Administration, avec les présidents et les

présidentes des SO et des AC, les délibérations entre les autorités des deux groupes. La présidente du GAC a eu aussi des réunions avec le président directeur général de l'ICANN.

En ce qui concerne la participation, il y a de nouveaux visages au sein du GAC qui nous ont rejoints. Depuis l'ICANN66, il y a [17] nouveaux participants. Nous sommes très heureux. Et je voudrais profiter de cette occasion pour souhaiter une bienvenue chaleureuse aux nouveaux membres, c'est-à-dire Saint-Vincent et Grenadines ; Emma et Roxanne, vous êtes les bienvenues. Par conséquent, les autorités du GAC continuent de travailler avec le personnel pour ce qui est de l'ajout et de la participation des nouveaux membres pour recueillir l'information, la partager et offrir à tout le monde l'occasion de rejoindre le GAC avec les connaissances et l'information nécessaires, et bien sûr tenir compte des suggestions que ces nouveaux membres pourraient faire.

En ce qui concerne la rédaction du communiqué, il y a eu un document d'analyse du GAC qui a été diffusé. Il y a eu un appel après celui où nous avons établi les thèmes. Maintenant, sur cette nouvelle diapositive, on a vu de quelle manière on pouvait parvenir à un avis par consensus du GAC en ce qui concerne les réunions en modalité virtuelle de l'ICANN. Depuis l'ICANN67, il n'y a pas eu d'avis dans le communiqué et il y a des membres qui ont évoqué leurs préoccupations à cet égard parce que la participation à distance parfois ne semble pas être possible. Donc le GAC doit considérer et présenter son avis sur certains événements importants. Lors des réunions virtuelles préalables, le communiqué du GAC est devenu un

document qui a été formellement adopté après la période de révision de 48 heures. On s'est mis d'accord pour que cette période maintenant dure 72 heures, à moins qu'il y ait des objections. Autrement, le texte est éliminé lorsqu'il n'y a pas accord. Il y a eu certains membres qui ont exprimé leurs inquiétudes par rapport à cette objection parce qu'on pourrait ne pas tenir compte des opinions de tous.

Nous avons essayé de décrire le processus tel que nous l'avons présenté pour l'ICANN70 et nous l'avons ajouté à une diapositive qui est la suivante. Deux semaines avant la réunion, nous commençons à identifier quels peuvent être les thèmes pouvant être abordés dans l'avis du GAC et nous les signalons. Une semaine avant la réunion, nous commençons donc une autre étape de proposition optative du communiqué pour commencer à partager le texte sur les thèmes d'intérêt.

Ces étapes ont été considérées facultatives, mais cela ne signifie pas qu'il n'y aura pas de travail. L'idée est de faciliter les débats pendant les séances de rédaction du communiqué. L'idée est de pouvoir terminer le communiqué pendant la réunion et d'accorder 72 heures pour une période de révision. Mais il faut signaler que l'objectif de la période de révision n'est pas de rouvrir un texte qui aura fait l'objet d'un accord. Le communiqué sera un texte adopté formellement après cette période de 72 heures, à moins qu'il y ait des objections. Pour lundi, nous nous sommes mis d'accord pour faire la publication du communiqué. Ce serait peut-être de faire la publication lundi pour que

les membres soient attentifs à la réception formelle de ce communiqué.

S'il n'y a pas eu d'objections pendant cette période de 72 heures, lundi, il y aura une autre séance qui sera reprise mercredi pour pouvoir évaluer le communiqué et pouvoir le publier. Voilà donc une séance ultérieure à celle du GAC et cela ne se fera que dans des cas exceptionnels quand il y aura des objections formelles. Nous allons voir si ce processus s'avère profitable et nous allons l'améliorer s'il le faut dans les prochaines réunions.

Maintenant, je vous prie de passer à la prochaine diapositive. Il y aura cinq séances pour la rédaction du communiqué, du mardi au jeudi. L'idée est de partager une partie du texte du communiqué. Nous vous demandons de le faire maintenant dans cette version préliminaire collaborative du communiqué de l'ICANN70. Il faut d'abord que cela apparaisse sur le mode suggestion pour pouvoir inclure le texte à la place appropriée. Identifiez s'il vous plaît s'il s'agit d'une seule personne ou d'un groupe de rédacteurs et vous devez cliquer sur le mot « reply ». Autrement, la suggestion ne sera pas publiée.

Je vais m'arrêter là. Je vous prie de me faire savoir si vous avez des commentaires ou des questions. Excusez-moi d'avoir parlé aussi longtemps.

GULTEN TEPE :

Il y a Kavouss qui a demandé la parole.

PRESIDENTE MANAL ISMAIL : Kavouss, allez-y. Kavouss, si vous parlez, on ne vous entend pas. Votre micro est peut-être sur muet.

IRAN : Est-ce que vous m'entendez maintenant ?

PRESIDENTE MANAL ISMAIL : Oui.

IRAN : Bonjour, bon après-midi bonsoir. Je suis Kavouss Arasteh. En arabe, nous disons que dieu vous bénisse. C'est un appel vraiment très équilibré. Vous êtes une personne vraiment pacifique, dynamique et énergique. Vous avez beaucoup d'énergie. Que dieu vous bénisse, qu'il vous garde. Nous sommes très heureux que vous soyez parmi nous au sein du GAC.

PRESIDENTE MANAL ISMAIL : Merci beaucoup.

IRAN : Merci beaucoup de tout ce que vous avez fait. Merci beaucoup de votre direction. Nous devons dire que c'est une équipe de gestion du GAC, parce que personne ne dirige personne. Je ne suis pas d'accord sur ce mot « leaders » tel qu'il est utilisé ; il y a ici une coordination. Je vous remercie vraiment. Je remercie cette équipe de gestion. Et en particulier, je veux remercier l'équipe de soutien de l'ICANN, Julia et

en particulier Gulden parce qu'elle nous présente beaucoup d'informations à nous tous. Nous vous sommes vraiment très reconnaissants.

Je ne sais pas Manal si nous avons des suggestions. Je suis à votre disposition pour savoir s'il y a cinq ou 10 minutes de plus parce que je sais que nous devons finir à 16 h heure de Genève ou 15 h UTC. Si nous avons le temps, je vous demande de me permettre de prendre la parole parce que j'ai quelques commentaires qui devraient être considérés comme des commentaires constructifs et des suggestions, rien d'autre. Est-ce que j'ai le feu vert pour faire des commentaires ou pas ? J'attends votre réponse.

PRESIDENTE MANAL ISMAIL : Merci beaucoup Kavouss. Nous voulons écouter vos commentaires. Nous pourrions rester ici quelques minutes de plus. Je ne sais pas si nous pouvons le faire pendant la séance de clôture.

IRAN : Oui, c'est possible si je suis toujours vivant et si je peux y assister. Parce que je vois qu'il y a beaucoup de réunions simultanées. Je ne sais pas. Si vous préférez le faire lors de la séance de clôture, parfois, pendant cette séance, il y a moins de genre. Mais c'est à vous de décider, c'est vous la présidente. C'est à vous de décider. Je crois que ceci peut être interactif, mais c'est à vous de décider. Je peux le faire en cinq minutes. Mais si vous voulez le reporter pour la réunion de clôture, je suis à votre disposition.

PRESIDENTE MANAL ISMAIL : Si vous pouvez nous donner une petite idée de ce que vous voulez mentionner, nous pourrions ensuite avoir un débat plus interactif.

IRAN : Oui, je crois en premier lieu que ce serait très utile de souligner que ce que vous avez dit est très complet. Je crois que vous avez présenté ici une espèce de discours du GAC et je crois que nous ne devrions pas prendre plus de 20 minutes. Je crois qu'il faudrait réduire ce rapport qui a été fait. Tout cela est sur le papier. Je crois qu'il faudrait se centrer sur les points principaux. Bon nombre des points que Gulden a mentionnés pourraient être inclus dans un document informatif pour ne pas qu'elle ait à lire tout ce qu'elle a lu parce que malheureusement, dans toutes les réunions de l'ICANN, nous avons ces répétitions.

Ma troisième suggestion est la suivante. Pendant la présentation, il y a de nombreux acronymes et de nombreux sigles qui sont utilisés. Je crois qu'il y a des personnes comme moi qui ne sont pas familières avec tous ces acronymes et sigles. Il vaudrait peut-être mieux publier ces sigles et ces acronymes avec leur sens, SSR, etc., pour que nous sachions tous de quoi nous parlons, pour pouvoir comprendre de quoi nous parlons.

Quelque chose que je dois mentionner, vous avez parlé du rapport final de la GNSO ou du EPDP et qu'il n'y avait pas là toutes les contributions et tous les avis du GAC et que cela pouvait faire l'objet

d'un avis du GAC. Je veux dire que si ce rapport final devient une politique et si nous commençons à avoir un avis du GAC sur des questions de politiques, nous allons mettre le Conseil d'Administration dans une situation très difficile ; l'avis du GAC versus la politique et vice versa. Ceci ne mène nulle part. Nous émettons nos opinions, nous les avons dites, elles ont été considérées dans la mesure de ce qui était pratique et le Conseil d'Administration prend des décisions pour pouvoir transformer cette information en politiques. Nous pouvons le transmettre au moyen de la déclaration minoritaire. Je crois que ce ne serait pas utile en tant qu'initiative de commencer à avoir tous les points qui ont été soumis à tant de contributions de notre part qui n'ont pas été acceptées par d'autres personnes au sein de la communauté. Rappelez-vous qu'il y a une déclaration minoritaire. Non seulement nous mais aussi d'autres personnes, si nous commençons tous à interagir de la sorte, nous serons dans une situation complexe.

Nous ne devons pas opposer l'avis à la politique. Le Conseil d'Administration ne peut pas décider si c'est l'un ou si c'est l'autre. Le Conseil ne peut pas ignorer la politique et soutenir notre avis ou il ne peut pas choisir la politique au-dessus de notre avis. Je crois qu'il vaut mieux ne pas y arriver. Je ne sais pas comment nous allons aborder tous ces points.

Voilà pour ces cinq minutes que je voulais utiliser. Je ne veux pas continuer à m'exprimer maintenant, mais il se peut qu'à la fin de la réunion, je puisse continuer et je vais demander à ce que l'état de situation du GAC avec son rapport ne prenne pas plus de 20 minutes,

qu'il y ait un glossaire avec les sigles et les acronymes et qu'il y ait un équilibre entre l'avis du GAC et le rapport final et que l'on tienne compte de ceci.

Je remercie tous les membres de l'équipe de soutien du GAC et de l'ICANN et je remercie tous les collègues et en particulier, vous-même, l'équipe de gestion du GAC. J'espère que nous pourrons dans l'avenir avoir des réunions plus interactives. Merci beaucoup.

PRESIDENTE MANAL ISMAIL : Merci beaucoup Kavouss. Tout ce que vous avez dit est très utile. J'en ai pris note et nous allons en discuter lors de notre séance de clôture.

Mais pour ce qui est de l'avis et des procédures pour les séries ultérieures, c'est quelque chose sur lequel on pourra discuter dans les séances qui y sont consacrées.

Ceci dit, je vous remercie tous. C'est le moment de faire une pause de 25 minutes. Et après cette pause, nous aurons la première séance sur les procédures pour les séries ultérieures qui prendra 45 minutes et une autre séance sur la mise en œuvre de la piste de travail 2.

Nous vous prions de revenir à 10 h 30 heure de Cancún, 15 h 30 heure UTC, pour entamer nos discussions du GAC. Merci beaucoup.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]